



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 09 avril 2022

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 01/04/2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 7

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ

Votants: 7

Représentés:

Pour: 7

Excusés: Dominique DUMONS

Contre: 0

Absents: Marc VALLVE

Abstentions: 0

Secrétaire de séance:

Objet: RÉFÉCTION TOITURE DE LA MAIRIE - CHOIX DU DEVIS

Délibération n°: DE_2022_027

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal la nécessité de procéder aux travaux de réfection de la toiture de la Mairie.

Ces travaux consisteraient à changer uniquement la couverture du toit, soit le changement des pannes, des chevrons, de la volige et des tuiles.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal plusieurs devis :

Devis n°1 :

Entreprise DOS SANTOS Geom
12 910.70 € HT, 2 582.14 € TVA 20 %
15 492.84 € TTC

Devis n° 2 :

Entreprise AGUILAR Philippe
21 179.00 € HT, 4 235.80 € TVA 20 %
25 414.80 € TTC

Devis n°3 :

Entreprise MIKA CONSTRUCTION
30 659.50 € HT, 6 131.90 € TVA 20 %
36 791.40 € TTC

Le choix des membres du Conseil Municipal se porte à l'unanimité sur l'entreprise DOS SANTOS pour les montants suivants :

12 910.70 € HT, 2 582.14 € TVA 20 %
15 492.84 € TTC

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/06/2022 009-210902490-20220409-DE 2022_027-DE
Date de l'AR d'annulation: 07/06/2022

Le Maire, Michel SABATIER

